



Décision n°07-2025
Délégation de signature pour les gardes

LE DIRECTEUR DE L'EPSM GEORGES DAUMEZON,

- Vu le Code de la Santé publique, et notamment ses articles L.6143-7 et D.6143-33 et suivants,
- Vu la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière et notamment son article 77,
- Vu le décret n°2002-9 du 4 janvier 2002 relatif au temps de travail et à l'organisation du travail dans les établissements mentionnés à l'article 2 de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,
- Vu le décret n°2010-30 du 8 janvier 2010 pris en application de l'article 77 de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,
- Vu l'arrêté du 24 avril 2002 fixant la liste des corps, grades ou emplois à réaliser des astreintes dans la fonction publique hospitalière,
- Vu l'arrêté du CNG en date du 2 décembre 2015 nommant Monsieur Jean-Yves BOISSON en qualité de directeur du Centre hospitalier Georges Daumézon à Fleury les Aubrais,
- Vu l'organigramme en date du 2 janvier 2025

Considérant l'obligation de continuité du service public hospitalier,

DECIDE

Article I : Afin d'assurer la présence permanente de l'autorité administrative au sein de l'EPSM Georges Daumézon, chargée de veiller à la bonne marche du service public hospitalier :

- Madame Virginie BARBIER-SYRACUSE, Directrice adjointe,
- Madame Christèle BIENVENU, Directrice adjointe,
- Madame Aurore BILLET, Directrice adjointe,
- Madame Laurie LASSALLE, Directrice adjointe,
- Monsieur Philippe LASTENNET, Directeur des soins,
- Monsieur Guillaume PERRIN, Directeur adjoint,
- Madame Alexandra PARIS, Cadre supérieure de santé,

Sont astreints à des gardes de direction, durant lesquelles ils sont investis par délégation de signature des domaines relevant de la compétence et de la responsabilité du directeur qui sont nécessaires pour assurer la continuité du service public et pour parer à tout événement susceptible d'entraver son fonctionnement normal. Ils interviennent notamment dans les domaines suivants :

- L'exercice de l'autorité sur l'ensemble du personnel dans le respect des règles déontologiques ou professionnelles qui s'imposent aux professions de santé, des responsabilités qui sont les leurs dans l'administration des soins et de l'indépendance professionnelle du praticien dans l'exercice de son art ;

- La gestion administrative du parcours du patient, incluant les décisions de rejet de la demande de levée par un tiers d'une mesure de soins psychiatriques, ou les décisions de réintégration immédiate en hospitalisation complète dans le cadre d'une mesure de soins psychiatriques ;
- La saisine des autorités de police ou de justice et le dépôt de plaintes au nom de l'établissement ;
- L'exercice du pouvoir de police intérieur ;
- L'ordonnancement de dépenses strictement nécessaires pour palier à toute urgence.

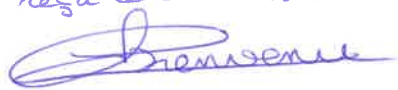
Article II : Un tableau des gardes de direction est établi par le directeur faisant apparaître nominativement la liste quotidienne des administrateurs de garde. En dehors des samedis, dimanches et jours fériés, où elles sont permanentes, les gardes de direction ne s'exercent que de 18h00 à 8h00 le lendemain.

Article III : La présente décision prend effet le 02 janvier 2025 et annule et remplace à cette date la décision de délégation de signature n°18-2023 du 12 juillet 2023.

Article IV : La présente décision sera notifiée aux intéressé·e·s, affichée dans l'établissement, publiée au recueil des actes administratifs du Loiret et sera communiquée, pour information au conseil de surveillance et au trésorier de l'établissement.


Le Directeur,
Jean-Yves BOISSON

Date et signatures des délégataires
Précédé de la mention manuscrite « reçu le »

Nom	Fonction	Mention et signature
Mme Virginie BARBIER-SYRACUSE	Directrice adjointe chargée de la Logistique, des Achats et du Patrimoine	Reçu le 06/01/2025 
Mme Christèle BIENVENU	Directrice adjointe chargée des Personnels et du Projet Social	reçu le 06/01/2025 
Mme Aurore BILLET	Directrice adjointe chargée des Affaires Générales et des Relations avec les Usagers	Reçu le 6/01/2025 
Mme Laurie LASSALLE	Directrice adjointe chargée des Affaires Médicales et des Affaires Juridiques	le 6/01/2025 
M. Philippe LASTENNET	Directeur des Soins	le 07/01/2025 
M. Guillaume PERRIN	Directeur adjoint en charge des Ressources Financières et Numériques	le 7/01/2025 
Mme Alexandra PARIS	Cadre Supérieure de Santé à la Direction des Soins	le 6/01/24 

